

# PLAN STRATÉGIQUE

## Comité national de concertation sur la filière blé (CONAFIB)



Mai 2005

Avec la collaboration de :



Canadian International  
Development Agency

Agence canadienne de  
développement international

Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM)

**RÉPUBLIQUE DU MALI**

**Comité National de Concertation sur la Filière Blé  
CONAFIB**

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA FILIÈRE BLÉ  
DU MALI  
ET  
SON PLAN D'ACTION**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. CONTEXTE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Historique .....	5
2.2 Situation actuelle .....	7
<b>3. OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE.....</b>	<b>7</b>
<b>4. PROCESSUS DE L'ÉLABORATION ET DE VALIDATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE.....</b>	<b>8</b>
4.1 Identification, analyse et classification des éléments de problématique de la filière par la table régionale de concertation sur la filière blé.....	8
4.2 Identification et adoption de la liste d'études préliminaires.....	8
4.3 Élaboration du plan stratégique de développement de la filière blé et du plan d'actions.....	8
4.4 Validation du plan de développement de la filière blé et du plan d'actions de la filière blé .....	9
<b>5. ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE BLÉ.....</b>	<b>9</b>
5.1 Niveau production/recherche .....	9
5.2 Transformation .....	11
5.3 Commercialisation.....	12
5.4 Activités satellites ou transversales.....	13
5.4.1 <i>Le transport.....</i>	<i>13</i>
5.4.2 <i>L'accès au crédit.....</i>	<i>14</i>
<b>6. LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS.....</b>	<b>14</b>
<b>7. LES AXES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE.....</b>	<b>18</b>
<b>8. CONCLUSION .....</b>	<b>23</b>
<b>PLAN D' ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ.....</b>	<b>25</b>
<b>PLAN D' ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ AU MAU.....</b>	<b>27</b>
<b>PLAN D' ACTION TRIENNAL DES ACTIVITES PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ AU MAU .....</b>	<b>40</b>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>APCAM</b>	Assemblée Permanente de la Chambre d'Agriculture du Mali
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>CAFO</b>	Coordination des associations féminines et organisations
<b>CICONIG</b>	Compagnie Indigène du Coton du Niger
<b>CONAFIB</b>	Comité National de Concertation sur la Filière Blé
<b>CPS</b>	Cellule de la Planification et de Statistiques
<b>DNA</b>	Direction Nationale de l'Agriculture
<b>DNCC</b>	Direction nationale du Commerce et de la Concurrence
<b>DNAER</b>	Direction de l'Aménagement et de l'Équipement Rural
<b>DNAMR</b>	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
<b>FAC</b>	Fonds d'Aide et de Coopération Française
<b>GMM</b>	Grands Moulins du Mali
<b>GMP</b>	Groupe motopompe
<b>GVM</b>	Gouvernement du Mali
<b>IER</b>	Institut d'Économie Rurale
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.
<b>M.E.F</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>PAPBD</b>	Projet d'appui à la production de blé à Diré
<b>PACCEM</b>	Projet d'Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali
<b>PABD</b>	Projet Action Blé Diré
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDZL</b>	Projet de Développement de la Zone Lacustre
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>USAID</b>	Agence américaine pour le développement international

## 1. INTRODUCTION

La réalisation du plan stratégique pour le développement de la filière blé au Mali s'inscrit dans le cadre de l'exécution du mandat assigné au Comité National de Concertation sur la Filière Blé (CONAFIB) par Décret N° 04 122/PM- RM du 20 avril 2004.

Ce plan vise à fournir un cadre de référence pour orienter les actions du CONAFIB, proposer des projets ou idées de projets à privilégier et identifier les domaines dans lesquels l'accompagnement de l'État (Gouvernement et collectivités décentralisées) et des partenaires techniques et financiers du Mali est nécessaire.

Suite à l'analyse des informations recueillies sur les différents maillons de la filière, les études récentes commanditées par le CONAFIB et les concertations menées par les acteurs (producteurs, transformateurs, importateurs, transporteurs, structures techniques, projets, ONG) nationaux et régionaux, le document propose :

- Un diagnostic des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la filière.
- Des actions prioritaires à réaliser en vue d'atteindre les objectifs stratégiques fixés à la lumière des enjeux identifiés.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 Historique

Introduite à l'occasion des échanges avec l'Afrique du Nord, la culture du blé et sa consommation constituent une tradition séculaire dans le mode de vie économique et social des populations du Nord du Mali, notamment dans la région de Tombouctou.

Le climat favorable, les terres propices à sa culture, de l'eau nécessaire à l'irrigation (le fleuve Niger) et les habitudes alimentaires dans le Nord du Pays ont amené les autorités coloniales à favoriser la culture du blé à travers la *CICONIG* puis l'*Office du Niger*, deux structures surtout dédiées à la production du coton.

Pour les mêmes raisons l'État malien, suite à la sécheresse des années 1970, a initié à partir de 1976, dans une vision de contribution à la sécurité alimentaire de la région Nord du pays, plusieurs projets soutenus par des partenaires au développement (notamment l'USAID, le FAC) et des ONG (CARE MALI, AFRICARE).

La réalisation de la minoterie «Grand Moulin du Mali» à Koulikoro, une initiative privée pour la transformation du blé en farine, a élargie la vision de sécurité alimentaire en prenant en compte la substitution à la farine de blé importée et l'amélioration des revenus des producteurs nationaux.

Parallèlement à l'intervention de certaines ONG comme CARE International Mali, AFRICARE/ISAG, les projets PDZL et MALI NORD intervenant dans une vision de sécurité alimentaire, le PACCEM (Projet d'Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali) et le Projet d'appui à la production de blé de Diré (PAPBD) ont démarré en 1998 sur financement de l'ACDI et du Fonds de contrepartie Canado malien, dans une optique de promotion de la production et de regroupement de l'offre de blé grain afin de permettre aux producteurs (organisés) de recevoir un juste prix de leurs produits.

À partir de ces récentes initiatives, la promotion de la production de blé répond à trois objectifs majeurs: contribuer à la sécurité alimentaire, produire pour réduire les

importations et l'économie de devises et lutter contre la pauvreté (amélioration des revenus des acteurs : producteurs, transformateurs, transporteurs, etc.).

Bien que la région de Tombouctou, notamment les zones de Diré et de Goundam, recèle d'énormes potentialités pour la production de blé : facteurs agro-climatiques favorables, une tradition de culture de blé, existence de grandes superficies exploitables, les résultats des actions engagées n'ont pas été à la hauteur des attentes :

- Sur un potentiel d'aménagement d'environ 45 000 ha moins de 5 % sont aménagés de façon sommaire (cf- tableau 1).
- La production stagne à moins de 8 000 tonnes face à un besoin évalué actuellement à 80 000 tonnes de blé grain (c.f Tableau 2).

**Tableau 1**  
**Potentiel de terres exploitables en blé**

Source : PADFBM et DRAT (rapport Wadell)

Cercle	Superficies en Ha		%
	Exploitable	Exploitées En 2001	
DIRE	17.770	1.577	8.9%
NIAFUNKE	14.260		0.0%
GOUNDAM	10.650	615	5.8%
RHAROUS	1.610	12	0.7%
TOMBOUCTOU	1.550	40	2.6%
<b>TOTAL</b>	<b>45.840</b>	<b>2.244</b>	<b>4.9%</b>

La moyenne des superficies exploitées les cinq dernières années ne dépasse pas 2 200 hectares.

**Tableau 2**  
**Évolution de la production et de la commercialisation**

Rubriques	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03
Campagnes					
Production blé région de Tombouctou	6 035,0	6 575,5	5 362,4	6 742,3	4 527,8
Production blé zone PACCEM (T)	1 719	3 300	2 801	2 826	2 249
Commercialisation blé (T)	660	1 582	975	921	577

À l'issue de la première phase du PACCEM (1998-2003), les principales leçons apprises en ce qui concerne le volet blé Diré se résument à des problématiques bien connues :

- Le déclin de la production et des quantités commercialisées dans le cadre du système de regroupement de l'offre au niveau des producteurs.
- L'inadéquation du système de production : notamment du système d'irrigation et la technique d'aménagement, le sous-équipement des producteurs, les difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles avec à la clé une faible productivité.

- La dispersion de l'offre, la méconnaissance d'information sur les marchés avec son corollaire de faible capacité de négociation de producteurs; les difficultés de transport en égard à l'enclavement des zones de production et de la région elle-même par rapport aux zones de consommation; l'inexistence d'alternatives de transformation crédibles en dehors du seul client transformateur (GMM) situé à plus de 600 kilomètres.
- L'insuffisance au plan organisationnel de l'organisation des producteurs dénommée Baabahuu Jici.

## 2.2 Situation actuelle

Dans le cadre de la phase II du PACCEM, pour le volet blé Diré (2003-2006) financé sur trois ans par la Coopération canadienne, a convenu avec le gouvernement du Mali des orientations suivantes :

- La stratégie d'intervention sera basée sur l'approche filière et la trame de fonds est la recherche d'un engagement tangible à la fois du Gouvernement du Mali et des autres partenaires au développement.
- Tous les intervenants privés et publics de la filière sont appelés à créer et entretenir une dynamique de dialogue dans le cadre d'un mécanisme efficace de concertation, dans le but de concevoir un plan de développement de la filière assorti d'un plan d'action, de s'engager à sa réalisation et de susciter l'engagement du Gouvernement ainsi que l'adhésion des partenaires au développement pour sa mise en œuvre.

Le mécanisme de concertation mis en place à ce sujet comporte (i) une Table régionale de concertation sur la filière blé de Tombouctou composée d'acteurs régionaux (organisations de producteurs, de transformateurs, de transporteurs, ONG et structures étatiques d'encadrement); (ii) un Comité National de Concertation sur la filière Blé (CONAFIB) composé d'acteurs nationaux privés et étatiques, de partenaires techniques et financiers du Mali et des représentants de la Table régionale de concertation de Tombouctou.

Pour la réalisation du plan de développement de la filière dans le cadre du mandat qui lui est assigné, le CONAFIB a su :

- Créer une dynamique de concertation entre les acteurs publics et privés de la filière, tant au plan régional que national.
- Faire réaliser les études prioritaires, notamment l'étude de compétitivité du blé produit au Mali par rapport à l'importation et l'étude du marché du blé au Mali.

Le processus de validation de ce plan de développement de la filière, dont le CONAFIB a la responsabilité, comporte son adoption formelle par le Gouvernement et l'adhésion des partenaires techniques et financiers.

Pour la mise en œuvre de ce plan, il appartiendra au CONAFIB de susciter auprès des partenaires techniques et financiers ainsi que des opérateurs économiques nationaux et internationaux un intérêt réel pour la filière.

## 3. OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Le plan stratégique de développement a pour objectifs de :

- Cerner mieux les enjeux de la filière.

- Définir les objectifs stratégiques prioritaires avec les actions afférentes à exécuter.
- D'impliquer les membres du CONAFIB dans la réalisation d'actions avec l'accompagnement de l'État, des collectivités décentralisées et des partenaires techniques et financiers du Mali au plans bilatéral, multilatéral et de la coopération décentralisée.

#### **4. PROCESSUS DE L'ÉLABORATION ET DE VALIDATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

Au cours des 18 premiers mois (décembre 2003 – mai 2005) du volet blé Diré de la Phase II du PACCEM, un des mandats assigné au mécanisme de concertation notamment au CONAFIB est de faire élaborer, valider et finaliser sous sa responsabilité les documents suivants :

- **Le projet de stratégie nationale en matière de relance de la production et de la productivité du blé à Tombouctou.**
- **Le projet de plan pertinent de développement de l'ensemble de la filière blé.**
- **Le projet de plan d'actions de mise en œuvre.**

Ces documents doivent recevoir l'adhésion des partenaires techniques et financiers et être formellement approuvés par le Gouvernement.

Pour y parvenir le processus suivant a été adopté.

##### **4.1 Identification, analyse et classification des éléments de problématique de la filière par la table régionale de concertation sur la filière blé**

Les membres de la Table régionale de concertation sur la filière blé, à l'issue de ses rencontres du 6 mars 2004 et du 6 avril 2004, ont arrêté de façon consensuelle, suite à une analyse participative des différents maillons, les éléments de problématique, convenu de leur priorisation et identifié les acteurs susceptibles de contribuer à leur résolution.

Les résultats des travaux de la Table régionale de concertation ont été validés par le CONAFIB à l'issue de sa réunion des 18 et 19 juin 2004.

##### **4.2 Identification et adoption de la liste d'études préliminaires**

Pour alimenter les réflexions et mieux asseoir la compréhension des différents éléments de problématique de la filière blé, certaines études prioritaires annoncées avant ont été menées.

Les résultats de ces études ont été validés par le CONAFIB à l'occasion de ses réunions ordinaires.

##### **4.3 Élaboration du plan stratégique de développement de la filière blé et du plan d'actions**

Les analyses et les propositions d'études prioritaires ont concouru à l'élaboration par une équipe constituée par le ministère de l'Agriculture sous la coordination du conseiller à la filière blé et l'appui de la Direction du PACCEM de l'avant-projet du plan de développement de la filière blé assorti du plan d'actions.

#### 4.4 Validation du plan de développement de la filière blé et du plan d'actions de la filière blé

Pour la validation des dits documents, la procédure suivante a été adoptée :

**Tableau 3**  
**Procédure de validation du plan de développement de la filière blé**

N°	ACTIVITÉS
1.	<b>Organisation d'un atelier régional à Diré</b> afin de soumettre le document de synthèse des trois études à l'analyse de la Table régionale de concertation dans le cadre de sa préparation pour sa participation à la conférence spéciale de promotion de la filière blé.
2.	<b>Organisation de l'atelier de validation</b> à Bamako, des documents par le CONAFIB Une délégation de la Table régionale de concertation aura à défendre les conclusions et recommandations issues de l'atelier régional.
3.	<b>Saisie du Gouvernement pour approbation</b> des documents validés.

#### 5. ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE BLÉ

La formulation d'un plan de développement d'une filière agro-industrielle nécessite au préalable l'identification et l'analyse de repères au niveau des différents maillons suivants :

- Production/recherche.
- Transformation.
- Commercialisation.
- Activités satellites ou transversales.

L'exercice d'identification et d'analyse des repères repose sur la recherche de connaissance des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités qui caractérisent la filière.

Le diagnostic posé a permis de faire l'état des lieux maillon par maillon tel que présenté ci-dessous.

##### 5.1 Niveau production/recherche

###### Forces

- Malgré les difficultés que rencontre la filière, les producteurs sont déterminés à contribuer à la recherche de solutions et à poursuivre la production de blé.
- Les producteurs ont une bonne connaissance des conditions agro-climatiques propices à la culture du blé malgré leur sous-équipement : cette expérience constitue un atout.
- Les producteurs adhèrent de plus en plus à l'approfondissement de la démocratie au sein de leurs organisations, notamment Baabahuu Jici.
- Les producteurs de Baabahuu Jici adhèrent de plus en plus au regroupement de leur offre de blé et de leurs besoins en intrants en vue du renforcement de leur capacité de négociation et l'obtention de prix justes. Cette expérience pourra rapidement faire tache d'huile au niveau régional.

- Les paysans de Baabahuu Jici sont acquis à l'utilisation de semences améliorées.
- L'engagement pris par le Président de la République de faire aménager 10 000 hectares en cinq ans.

### Faiblesses

- Les périmètres existants sont aménagés de façon rudimentaire et les terres à fort potentiel ne sont pas aménagées : sur un potentiel aménageable estimé à 45 000 ha, moins de 5 % le sont mais pas selon les règles de l'art.
- Le niveau de formation technique tant des producteurs pris individuellement que de leurs organisation demeure faible : les itinéraires techniques, la gestion de l'eau, les coûts de production ne sont pas encore maîtrisés.
- Faible niveau de mécanisation de la production : les activités de préparation des périmètres et de récolte sont encore exécutés de façon manuelle.
- Faible utilisation des actifs de l'exploitation agricole familiale et forte propension à l'utilisation de la main-d'œuvre salariée<sup>1</sup>.
- Rareté et coût élevé de la main-d'œuvre salariée<sup>2</sup>.
- Coût élevé des intrants et difficultés d'approvisionnement : l'enclavement de la région et des zones de production, le faible niveau des commandes du fait des difficultés d'accès au crédit expliquent cette situation. C'est pourquoi on constate une faible utilisation des engrais en deçà des normes recommandées et des prix de plus en plus élevés des hydrocarbures.
- La recherche par manque de financement et de ressources humaines qualifiées demeure au point mort. Cette situation explique la faiblesse des rendements<sup>3</sup> due en partie à la dégénérescence des semences améliorées actuellement utilisées et l'inexistence de variétés de semences de blé plus performantes.
- Mentalité d'assistantat fortement ancrée : la persistance de la sécheresse dans les années 1970 et 1980 a eu pour effet sur la majeure partie de la population une attitude attentiste de dons; toutes les formes d'aide sont assimilées au don.
- Le système d'exploitation des terres (métayage, prestation de service) et la difficulté d'accéder à la propriété foncière n'incitent pas les exploitants à l'investissement durable dans l'aménagement et l'équipement.

### Menaces

- La contribution de la culture du blé à la lutte contre la pauvreté est actuellement faible et risque de le demeurer aussi longtemps que la productivité est faible par le manque d'appui de l'État et de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

### Opportunités

- Les besoins du Mali (farine et blé grain) sont actuellement évalués à 86 954 tonnes équivalant blé grain sans compter les produits transformés à base de blé, alors que la production se situe dans une fourchette de 5 000 à 7 000 t soit 8 % des besoins.

<sup>1</sup> Selon l'étude de compétitivité du blé produit au Mali, le nombre d'actifs agricoles est très variable selon les exploitations agricoles, mais il n'est jamais inférieur à 5 par exploitation et 3,4 par ha de blé cultivé. Cela semble à première vue largement suffisant pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre nécessaires à la culture du blé.

<sup>2</sup> Selon l'étude de compétitivité du blé produit au Mali, en raison du chevauchement des calendriers agricoles du riz et du blé et du sous-équipement des producteurs (il faut 40 HJ / ha de travail manuel) le coût de la main-d'œuvre est très élevé (1250 FCFA/HJ).

<sup>3</sup> 3.5 t/ha en moyenne en zone encadrement PACCEM et moins ailleurs.

- Avec le désenclavement de la région par Niono-Nampala-Niafunké, le riz produit dans les périmètres irrigués villageois pourra difficilement concurrencer celui produit à l'Office du Niger. C'est le blé qui pourra constituer l'alternative crédible dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au niveau de la région. Le blé pourra être une culture de rente pour la région de Tombouctou comme l'est le coton pour Mali Sud et le riz pour Ségou.

## **5.2 Transformation**

### **Forces**

- Existence de capacité locale de transformation industrielle : GMM est à même d'acheter et de transformer 70 000 tonnes de blé grain, soit plus de dix fois la production actuelle (5 000 à 7 000 t).
- Détermination des transformatrices artisanales à perpétuer, malgré les difficultés actuelles, la production de produits locaux tels que le takoula, les vermicelles, les semoules, le couscous, les brisures de blé, etc.

### **Faiblesses**

- Manque d'équipements pour la transformation artisanale : À l'exception de la mouture du blé par les petits moulins privés, tous les travaux de transformation sont réalisés manuellement.
- Insuffisance de qualité et de la présentation des produits à base de blé transformés par les artisanes : les produits ne sont pas standardisés, ils contiennent assez souvent des corps étrangers comme le sable et ils sont emballés de façon sommaire.
- Méconnaissance ou désintérêt des promoteurs économiques à s'insérer dans le créneau de la transformation du blé en produits plus élaborés : pour les opérateurs économiques il est plus facile de faire le commerce que de gérer une unité de transformation.
- Insuffisance de formation des artisans (es) transformateurs et manque d'outils de perfectionnement tant des artisans transformateurs pris individuellement que de leurs organisations.
- Inexistence de structure conseil appropriée pour les artisans transformateurs opérant dans l'agro-industrie en général et sur le blé en particulier.

### **Menaces**

- L'importation frauduleuse des produits transformés de blé similaires aux produits de l'artisanat local, le manque d'appui aux artisans transformateurs constitue une menace pour la perpétuation de cette profession séculaire.

### **Opportunités**

- Existence d'opportunités de financement de l'artisanat féminin de transformation de blé à travers les programmes GENRE des agences de coopération bilatérale, de la Direction nationale de la Promotion de la Femme et de la coopération décentralisée.
- Existence d'un marché potentiel pour les produits issus de la transformation artisanale de blé dans les centres urbains et dans le secteur du tourisme.

### 5.3 Commercialisation

#### Forces

- La mise en place du CONAFIB a permis une nette amélioration des rapports commerciaux entre les producteurs de blé et leur principal client (GMM).
- Le transformateur industriel, GMM, manifeste un intérêt réel pour la qualité du blé local.
- Un début d'appropriation du système de regroupement de l'offre de blé par les producteurs.

#### Faiblesses

- L'insuffisance notoire de l'offre de blé au regard des besoins exprimés par les transformateurs artisanaux et industriels.
- L'essentiel de l'offre des producteurs demeure encore livré en petites quantités sur les différents marchés hebdomadaires: seuls les producteurs membres de l'organisation Baabahuu Jici adhèrent au système de regroupement de l'offre de blé. Cette adhésion est même partielle dans la mesure où tous leurs excédents commercialisables ne sont pas livrés à l'organisation.
- L'insuffisance de la concurrence : l'acheteur principal, les GMM, bénéficie d'une position de monopsonne qui est susceptible d'influer négativement sur la transparence et l'efficacité du marché préjudiciable aux producteurs.
- L'existence d'un problème de transparence sur l'évolution des prix du blé (selon les caractéristiques) importés au Mali et l'absence de convention d'achat entre le principal client (GMM) et l'organisation des producteurs Baabahuu Jici fixant à l'avance les conditions d'achat et de vente en fonction de l'évolution des prix internationaux.
- L'insuffisance de compétitivité du blé local par rapport à l'importation du fait des facteurs endogènes et exogènes<sup>4</sup>.
- L'importation frauduleuse des produits à base de blé : il existe un fort courant d'importations frauduleuses des produits à base de blé dans les régions nord, notamment Tombouctou.
- L'insuffisance de conformité du blé et des produits dérivés aux normes de qualité internationale ; l'application des normes commerciales n'est pas encore observée et contrôlée de façon systématique.
- Les difficultés d'évacuation de la production commercialisée vers les zones de transformation : l'enclavement des zones de production est une cause majeure du niveau élevé des coûts de commercialisation, notamment les coûts de transport et de stockage.
- Les difficultés d'écoulement des produits finis à base de blé de l'artisanat local : les artisans transformateurs sont confrontés à l'écoulement de leur production du fait de la méconnaissance du marché, de l'absence de stratégie commerciale et du problème de qualité par rapport aux produits similaires importés.
- Le coût élevé de la matière première pour les artisans transformateurs, notamment les formatrices de la région de Tombouctou : l'insuffisance de leurs moyens financiers et la difficulté de leur accès au crédit leur imposent des

---

<sup>4</sup> L'étude relative à la compétitivité du blé produit localement indique que l'insuffisance de la compétitivité de ce blé par rapport à l'importation est due aux facteurs suivants: (i) la subvention accordée par les pays exportateurs pour conforter leurs exportations de blé, (ii) le faible taux de changes, certes conjoncturel, du dollar par rapport à l'Euro (donc par rapport au FCFA), (iii) la faible productivité et le coût de production élevé, (iv) le faible niveau de production (moins de 10 000 tonnes), (v) le coûts de commercialisation (surtout les coûts de transport) très élevés.

achats par petites quantités tout au long de l'année à des prix de plus en plus élevés.

### **Menaces**

- Le manque ou l'insuffisance de compétitivité du blé produit au Mali va avoir pour conséquences le maintien de la production nationale de blé au niveau de l'autoconsommation des zones de production et l'augmentation des dépenses d'importation de blé en devises.
- Le manque d'appui à la transformation artisanale du blé aura à terme pour conséquence la disparition de l'artisanat féminin de transformation de blé.

### **Opportunités**

- Il existe une dynamique d'amélioration des rapports commerciaux entre l'organisation des producteurs Baabahuu Jici et l'acheteur principal (le Grand Moulin du Mali) actuel dans le cadre du CONAFIB.
- Il existe une dynamique d'adhésion des producteurs membres de Baabahuu Jici au mécanisme de regroupement de l'offre.
- Il existe un marché national important pour l'écoulement de la production : 80 000 tonnes de blé grain.
- Il existe un marché potentiel national pour l'écoulement des produits de transformation de l'artisanat du blé sous réserve d'amélioration de la qualité et de la présentation des produits.
- Il existe la possibilité de réalisation de nouvelles minoteries privées.

## **5.4 Activités satellites ou transversales**

### **5.4.1 Le transport**

#### **Forces**

- L'engagement officiel pris par le Président de la République et le Gouvernement de désenclaver à moyen terme la région de Tombouctou.
- La mise en place du CONAFIB a créé une dynamique de concertation entre Baabahuu Jici et la COMANAV et a permis une réduction de 25 % des tarifs de transport.
- Le début de l'exécution du plan de désenclavement de la région par l'État.

#### **Faiblesses**

- Les principaux axes routiers ne sont pas encore réalisés.
- L'enclavement et le délai limité (3 à 4 mois) de la période de navigation du fleuve font que le coût de transport demeure encore élevé malgré la réduction de 25 % consentie par la COMANAV.
- Le sous-équipement des transporteurs (routiers et fluviaux) de la région de Tombouctou.

#### **Menaces**

- L'enclavement de la région de Tombouctou constitue une menace pour le développement de toute activités agricoles orientée vers le marché.

## **Opportunités**

- L'existence d'un plan de désenclavement de la région de Tombouctou :
  - La Route de l'espoir (Tombouctou-Douentza longue de 200 km) réalisée en terre pour un coût de 3,5 milliards de FCFA. Les études sont en cours pour en faire une route définitive.
  - La route Niono – Nampala- Léré – Niafunké -Tonka (410 km en bitume) pour un coût de 40 milliards FCFA dont 13,5 milliards sont déjà acquis.
  - La route en terre Tombouctou –Goundam -Tonka avec bretelle sur Diré (160 km) pour 7,5 milliards de FCFA en cours de réalisation.
  - La route Kona – Korienzé -Tonka (150 km en bitume) en zone inondée avec aménagement de périmètres irrigués pour un coût évalué entre 40 à 45 milliards de FCFA. Aucun engagement pour le financement n'est encore enregistré.

### **5.4.2 L'accès au crédit**

#### **Faiblesses**

- Les conditions d'accès au crédit à travers le réseau bancaire classique concentré au chef lieu de région sont difficiles à remplir par les producteurs et les artisans transformateurs en vue de l'acquisition de financements pour leurs activités.
- Le financement des structures de financement décentralisées (SFD) demeure faible en raison des taux d'intérêt élevés, de l'étroitesse du maillage de leurs réseaux et de la propension des populations cibles à attendre des dons plutôt qu'à s'endetter.

#### **Menaces**

- Le taux de la pauvreté dans la région de Tombouctou est parmi les plus élevés du Mali. Face à l'insuffisance notoire des moyens de financement propres des acteurs des filières agricoles, l'alternative demeure la facilitation à l'accès au crédit en prenant en compte les réalités du milieu. Le manque, l'insuffisance ou l'inadaptation des services de crédit des structures de financement compromettra tous les efforts de développement de l'agriculture, donc de lutte contre la pauvreté.

## **6. LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS**

Les acteurs régionaux de la filière blé de la région de Tombouctou représentés au sein de la Table régionale de concertation sur la filière blé, ont à l'issue de leurs rencontres :

- Posé le diagnostic de l'état des lieux de la filière blé, dans le cadre d'une approche d'analyse participative des différents maillons, sur la base de leurs expériences et de l'exploitation des informations documentaires mises à leur disposition.
- Identifié les éléments de problématique qui entravent le développement de la filière.
- Défini leurs besoins prioritaires en vue du développement de la filière.
- Identifié les acteurs susceptibles de contribuer à leur résolution.

Ces besoins consignés dans le tableau suivant ont été analysés et validés par le CONAFIB.

**Tableau 4**  
**Les besoins exprimé par les acteurs**

<b>ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE IDENTIFIÉS</b>	<b>BESOINS EXPRIMÉS</b>	<b>ACTEURS CONCERNÉS PAR LEUR RÉOLUTION</b>
1. Les terres à fort potentiel ne sont pas aménagées.	Aménager 10 000 nouveaux ha à l'horizon 2009.	État, Partenaires techniques et financiers, collectivités et Producteurs
2. Enclavement de la région et des zones de production.	Assurer le désenclavement de la région.	État, Partenaires techniques et financiers (PTF) collectivités
3. Manque d'équipements pour la transformation.	Aider les artisanes transformatrices de blé organisées à s'équiper.	État, PTF, collectivités, Bénéficiaires
4. Les périmètres existants sont aménagés de façon rudimentaire.	Réhabiliter les périmètres aménagés existant (2 444 ha) selon les normes à l'horizon 2007.	État, PTF, Producteurs
5. Faible niveau technique des producteurs.	Procéder au renforcement de capacité pour relever le niveau technique des producteurs.	État, PTF, Producteurs
6. Faible niveau d'organisation des producteurs.	Procéder au renforcement de capacité des organisations de producteurs.	État, PTF, APCAM
7. Faible niveau de financement et difficultés d'acquisition de financement.	Élargir le réseau des structures de financement (Banques, SFD) et adapter les conditions de crédit.	État, PTF, Banques, SFD, Bénéficiaires (artisans-transformateurs, transporteurs, producteurs)
8. Taux d'intérêt élevé du crédit.	Réduction ou bonification des taux d'intérêt des banques et des SFD.	État, PTF, Banques SFD, Bénéficiaires (Transformateurs, Transporteurs, Producteurs)
9. Faible niveau de mécanisation de la production.	Introduire la mécanisation au niveau de la production et de la récolte de blé.	État, PTF, SFD, Producteurs
10. Insuffisance de semences sélectionnées.	Reprendre la recherche semencière sur le blé et rendre disponible les semences sélectionnées répondant aux besoins des producteurs et de l'industrie.	PTF, État (IER, Service Semencier national), Producteurs
11. Coût élevé du transport.	Négocier des tarifs plus bas avec la COMANAV et au besoin subventionner le transport d'ici le désenclavement de la région.	État, Transporteurs, Producteurs

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE IDENTIFIÉS (suite)	BESOINS EXPRIMÉS	ACTEURS CONCERNÉS PAR LEUR RÉOLUTION
12. Insuffisance d'infrastructures de stockage.	Aider à améliorer les infrastructures de stockage villageois, louer à moindre coût, à réaliser les infrastructures de stockage au niveau des organisations de producteurs (Baabahuu Jici) et transformateurs.	État, PTF Producteurs, Collectivités Décentralisées, Transformateurs
13. Insuffisance de formation des transformateurs.	Procéder au renforcement de capacité des artisans transformateurs et de leurs organisations.	État, PTF, collectivités décentralisées, Transformateurs
14. Insuffisance de qualité des produits transformés.	Procéder au renforcement de capacité des artisans transformateurs et à leur équipement en vue de la standardisation de leur production.	PTF, État, artisans Transformateurs
15. Difficultés d'écoulement des produits finis locaux.	Aider à améliorer la qualité et la présentation des produits, à réaliser l'étude de marché et la promotion commerciale.	PTF, État, Transformateurs, Collectivités Décentralisées
16. Coût élevé de la main-d'œuvre.	Introduire la mécanisation au niveau de la production et de la récolte de blé.	État, PTF, Producteurs
17. Insuffisance de l'encadrement technique.	Formation et perfectionnement de l'encadrement technique dans la culture du blé.	État, PTF, Collectivités Décentralisées
18. Coût élevé des intrants et difficultés d'approvisionnement.	Assurer le désenclavement de la région, appui aux organisations de producteurs pour le regroupement des besoins et la formation aux procédures idoines de passation de marché; en attendant subventionner les intrants et encourager le compostage.	État, PTF, Opérateurs économiques, Producteurs
19. Insuffisance de la concurrence.	Réaliser l'étude de marché du blé au Mali, aider les organisations de producteurs à mieux suivre les prix du blé à l'importation et amener les partenaires (transformateurs et producteurs) à négocier des conventions d'achat.	État, PTF, Producteurs, Transformateurs

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE IDENTIFIÉS (suite et fin)	BESOINS EXPRIMÉS	ACTEURS CONCERNÉS PAR LEUR RÉOLUTION
20. Importation frauduleuse de produits à base de blé.	Lutter efficacement contre la fraude.	État
21. Non conformité du blé et des produits dérivés aux normes de qualité.	Définir les normes de qualité, appui à la « formation qualité » et renforcer le contrôle.	État, PTF, Producteurs, Transformateurs
22. Coût élevé de la matière première (pour les artisans transformateurs).	Organiser les artisans transformateurs en vue du regroupement de leurs besoins en blé et les aider à la négociation vis-à-vis des organisations de producteurs.	État, Producteurs, Artisans Transformateurs

## 7. LES AXES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Le plan stratégique de développement aspire pour les cinq prochaines années (2005-2009) à :

- **Orienter** les travaux du CONAFIB sur les enjeux les plus déterminants pour la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation du blé local.
- **Définir** les objectifs stratégiques et les actions prioritaires à entreprendre.
- **Favoriser** un engagement très marqué des membres du CONAFIB, du Gouvernement et des partenaires techniques pour la réalisation des actions.
- **Améliorer** le cadre de fonctionnement et les résultats des activités de concertation du CONAFIB et de la Table régionale de concertation de Tombouctou sur la filière blé.

À la lumière des analyses, d'une part des constats des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la filière blé et d'autre part des besoins exprimés par les acteurs<sup>5</sup>, le plan stratégique de développement ambitionne de favoriser :

- La croissance de la production et de la productivité du blé produit au Mali prioritairement à Diré, Goundam et Niafunké. La zone de l'Office du Niger s'ajoutera à ces trois cercles dès que le test de production programmé sera concluant.
- La création des conditions de la compétitivité durable de la production nationale (transformation et commercialisation par rapport à l'importation).
- L'amélioration des revenus des acteurs de la filière.

À cet effet, il s'articule autour de cinq axes stratégiques:

- AXE STRATEGIQUE I :**            **Créer les conditions d'une compétitivité durable de la production nationale de blé par rapport à l'importation**
- AXE STRATEGIQUE II :**        **Assurer le renforcement des effectifs et du niveau de perfectionnement de l'encadrement technique en matière de recherche, de culture du blé et de transformation artisanale**
- AXE STRATEGIQUE III :**       **Assurer le renforcement de capacité des producteurs, des artisans transformateurs et de leurs organisations**
- AXE STRATEGIQUE IV :**       **Faciliter l'accès à des financements adaptés aux organisations de producteurs et d'artisans transformateurs**
- AXE STRATEGIQUE V :**        **Renforcer le cadre de concertation des acteurs de la filière blé**

---

<sup>5</sup>Les besoins exprimés par les acteurs suite à différentes rencontres de la Table régionale de concertation et du CONAFIB.

## **AXE STRATEGIQUE I : Créer les conditions d'une compétitivité durable de la production nationale de blé par rapport à l'importation**

L'état actuel de la compétitivité de la production nationale de blé par rapport à l'importation se présente comme suit :

- Le coût du blé importé est à l'heure actuelle inférieur d'environ 10 % par rapport au prix du blé produit localement.
- Le blé européen (principalement d'origine française) libellé dans une monnaie à parité fixe avec le FCFA bénéficie d'une subvention à la production estimée à l'heure actuelle à environ 40 FCFA/kg.
- Le rendement optimum au Mali estimé à 4 t/ha de blé en culture irriguée demeure insuffisant en raison de l'inexistence de variétés très performantes de semences, de l'insuffisance de la fertilisation (normes d'intrants recommandées non respectées), itinéraires techniques non maîtrisés.
- Le coût élevé de l'irrigation : consommation d'eau non contrôlée du fait d'un système d'irrigation non conforme aux normes techniques, surdimensionnement des groupes motopompes tout ceci entraînant une consommation très élevée de gasoil.
- La productivité de la main-d'œuvre est très faible. Elle représente 40HJ/ha dans la région de Tombouctou pour le blé contre 0,2 HJ/ha pour un système intensif motorisé comme en France. Ainsi le coût de main-d'œuvre rapporté à la tonne de blé au Mali est évalué à 50 000 FCFA alors que dans un système intensif il est de 16 000 FCFA.
- Les coûts de commercialisation (surtout le transport) du blé produit au Mali sont relativement plus élevés que ceux de la France. En effet, il est moins coûteux de transporter une tonne de blé d'un village de la campagne française jusqu'au port de Dakar que de transporter une tonne de blé de Diré jusqu'à Koulikoro.

En agissant sur ces différents facteurs influençant la productivité du blé malien avec un objectif d'abaissement du coût de production de 15 à 20 FCFA/kg, cela rendrait parfaitement compétitif le blé produit au Mali par rapport au blé importé, même dans les conditions exceptionnellement favorables aux importations que l'on rencontre aujourd'hui.

Un projet de relance de la production et de la productivité du blé au Mali pourrait être basé sur les objectifs stratégiques suivants :

### **Objectif stratégique 1 : Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production**

Pour l'augmentation de la production et de la productivité, les efforts doivent se focaliser sur (i) la réalisation des investissements au niveau des aménagements hydro agricoles en vue de l'accroissement des superficies et une meilleure gestion de l'eau et du coût de l'eau; (ii) l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre par l'introduction de la mécanisation et la maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs; (iii) l'amélioration des rendements (minimum 5 tonnes/ha) en rendant disponibles les intrants de qualité notamment les variétés performantes de semences conformes aux besoins des utilisateurs et les engrais avec une exigence de respect des normes; (iv) et l'amélioration des systèmes d'exploitation des sols.

### **Objectif stratégique 2 : Réduire les coûts de commercialisation**

Le poste le plus important des coûts de commercialisation est constitué par les coûts de transport. La cause principale est l'enclavement de la région de Tombouctou par

rapport au centre de transformation du blé. L'effort doit donc se focaliser sur le désenclavement routier. En attendant le désenclavement, qui est un projet réalisable seulement à moyen terme, il sera demandé à l'État de trouver une formule transitoire d'abaissement des coûts de transport fluvial dans le sens Nord-Sud dans le cadre de la solidarité nationale pour promouvoir les échanges entre le Nord et le Sud du pays.

**Objectif stratégique 3 : Redynamiser la recherche développement**

Dans le cadre de cette redynamisation de la recherche, la priorité va être accordée à (i) la recherche de variétés performantes répondant au besoin des utilisateurs; (ii) la détermination de la nature et des quantités de fertilisants à employer à l'hectare; (iii) la recherche des itinéraires techniques à respecter et (iv) des types d'équipements agricoles à introduire dans les exploitations de blé, dans le cadre de la mécanisation, garantissant l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre.

**Objectif stratégique 4 : Protéger la production nationale**

Il ne s'agira pas d'interdire ou de contingenter les importations de produits similaires à ceux de la transformation artisanale locale mais de lutter contre la fraude et d'assurer la promotion commerciale des produits locaux.

**Objectif stratégique 5 : Rendre les produits conformes aux normes de qualité exigées par le marché**

- Le respect des normes de qualité dans les transactions commerciales devenu une exigence sur le plan de la compétitivité :
  - o Une condition de valorisation des produits à mettre sur le marché.
  - o Une exigence de protection du consommateur.
- Les différents acteurs de la filière n'étant pas au même niveau de compétence en la matière, l'objectif sera de mieux faire connaître les normes relatives au blé grain et produits dérivés à tous les intervenants et les accompagner dans leur appropriation.

**Objectif stratégique 6 : Inciter les investisseurs privés à intervenir dans la filière blé**

Il s'agira d'informer promoteurs potentiels à travers les contacts individuels et l'organisation des conférences des investisseurs sur les potentialités, les opportunités qu'offre la filière blé au Mali.

**AXE STRATEGIQUE II : Assurer le renforcement des effectifs et du niveau de perfectionnement de l'encadrement technique en matière de recherche, de culture du blé et de transformation artisanale**

La maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs et la maîtrise, du processus de fabrication des produits dérivés du blé par les artisans transformateurs sont des conditions pour l'amélioration des rendements et la qualité donc de la compétitivité. Il apparaît nécessaire de mettre à la disposition de ces acteurs des compétences en matière d'encadrement.

L'encadrement tant au niveau de la recherche, du service de vulgarisation agricole que de la transformation artisanale connaît un déficit en terme d'effectif et de technicité appropriée en ce qui concerne le blé.

**Objectif stratégique : Respecter les normes d'encadrement et renforcer le niveau de technicité des ressources chargées de l'encadrement**

Il revient à l'État, après évaluation des besoins, de combler le déficit constaté en terme qualitatif et quantitatif. La résolution de cet enjeu stratégique est une condition nécessaire à la réussite de l'accroissement de la production et de la productivité du blé.

**AXE STRATEGIQUE III : Assurer le renforcement de capacité des producteurs, des artisans transformateurs et de leurs organisations**

Le manque de professionnalisme des acteurs, des producteurs, des transformateurs du secteur de l'artisanat et leurs organisations est un handicap sérieux au développement de la filière blé.

Le renforcement de capacité par la formation, qui doit être pratique et pragmatique, est un passage obligé pour lever cette contrainte.

Cependant, le choix des thèmes et des modules de formation destinés aux acteurs concernés de la filière blé se fera de façon consensuelle entre les structures techniques d'encadrement de l'État, les projets et les programmes intervenant dans la zone de production concernée. Le préalable à ce choix est la recherche de synergie en matière de stratégie d'intervention et de collaboration entre les différents intervenants au niveau de l'encadrement.

**Objectif stratégique 1 : Amener les producteurs à adopter des pratiques, par le biais de la formation, qui réduisent les coûts de production et améliorent leurs revenus**

Le professionnalisme des producteurs sera amélioré dans les domaines de la maîtrise des itinéraires techniques, des techniques de contrôle de qualité, de la mécanisation, de la compréhension des principales composantes du coût de production et du système collectif de mise en marché. L'objectif à travers un programme de formation est la réduction des coûts de production par l'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre et le renforcement de leurs capacités de négociation sur les marchés.

**Objectif stratégique 2 : Assurer le renforcement de capacité des organisations de producteurs de blé**

Actuellement il existe dans les zones de production de blé une seule organisation de producteurs de blé bénéficiant d'un appui en matière de renforcement de capacité. C'est Baabahuu Jici dont le siège est à Diré.

Le développement de la production de blé implique un soutien de la part des structures techniques d'encadrement de l'État, des projets et programmes dont les activités portent sur le blé en vue favoriser l'émergence de coopératives agricoles de blé conformément à la loi sur les coopératives au Mali et d'assurer le renforcement de leurs capacités par le biais de la formation. La réflexion sur une stratégie de l'inter coopération des coopératives agricoles de blé sera menée.

**Objectif stratégique 3 : Aider les organisations des artisans transformateurs de la région de Tombouctou à formuler un programme d'appui à la promotion de leurs produits transformés à base de blé**

Les organisations d'artisans transformateurs de blé dans la région de Tombouctou, toutes féminines, fonctionnent comme des structures pré coopératives ou des Groupements

d'Intérêt Économique de fait à l'exception des organisations de femmes impliquées dans le battage de blé affiliées à Baabahuu Jici.

Excepté ces dernières, aucune de ces organisations ne bénéficie d'appui ou d'accompagnement formel de projets ou de programmes.

Cette situation explique en partie leur manque de professionnalisme et l'absence d'une stratégie claire de promotion de leurs activités.

La formulation d'un programme d'appui, assorti de composantes formation, aide à l'équipement, aide d'accès au financement et constitution d'organisations coopératives et le renforcement de leurs capacités, demeure la priorité.

L'implication de la Direction nationale de la Promotion de la Femme, des projets et programmes en activité dans la région de Tombouctou, des Maires de communes concernées pour la formulation de ce programme d'appui apparaît comme la voie appropriée.

Actuellement l'installation d'une minoterie dans la région de Tombouctou, compte tenu de l'enclavement de la zone, d'une offre limitée de blé et de la concurrence de la farine artisanale, n'est pas justifiée économiquement.

Cependant lorsque l'augmentation de la productivité permettra d'obtenir des coûts de production nettement inférieurs aux coûts actuels et que la production de blé dans les cercles de Diré et de Goundam sera supérieure à 10.000 tonnes afin de garantir la stabilité de l'offre et de limiter les fluctuations de prix l'installation d'une minoterie devra être envisagée.

#### **AXE STRATEGIQUE IV : Faciliter blé l'accès à des financements adaptés aux organisations de producteurs et d'artisans transformateurs de blé**

L'implantation des SFD et de leurs réseaux est de plus en plus subordonnée au critère d'équilibre de leur exploitation. Dans des zones comme la région de Tombouctou à fort taux de pauvreté, la pesanteur culturelle et la difficulté de mobilisation de l'épargne constituent des contraintes réelles à l'atteinte d'un niveau d'activité susceptible de garantir l'équilibre de l'exploitation des SFD, en tout cas pour les premières années.

Aussi le niveau des taux d'intérêt des SFD même dans les zones plus favorables demeure élevé.

Pour faciliter l'accessibilité géographique et financière au crédit des populations des zones à fort taux de pauvreté en général et des producteurs et artisans transformateurs de blé en particulier, il est recommandé à l'État (gouvernement et collectivités décentralisées) et aux partenaires au développement de prendre des mesures incitatives de réduction des charges fixes des SFD et du niveau des taux d'intérêts ainsi que des mesures de simplification des procédures d'allocation des crédits.

#### **Objectif stratégique1 : Améliorer la couverture géographique des structures de financement décentralisées (SFD), par des méthodes incitatives, en vue d'une accessibilité plus facile des producteurs et des artisans transformateurs de blé**

Dans ce cadre, il est entre autre proposé la prise en charge partielle ou totale des coûts de réalisation ou de loyer des infrastructures, destinées à abriter les SFD, par les communes et la région concernées.

**Objectif stratégique2: Réduire les taux d'intérêts des crédits et simplifier les procédures de constitution et d'examen des dossiers de crédit**

Il est demandé la recherche et la rétrocession à des conditions douces aux SFD des prêts concessionnels par l'État et/ou la constitution d'un fonds de garantie ou de bonification.

Aussi une simplification des procédures et une juste répartition des activités d'accompagnement des bénéficiaires entre les projets d'appui et les SFD et une prise en compte des services rendus par les bénéficiaires sont de nature à économiser du temps, à réduire les coûts de gestion et à inciter les demandeurs potentiels à adhérer au réseau des caisses populaires d'épargne et de crédit.

**AXE STRATEGIQUE V : Renforcer le cadre de concertation des acteurs de la filière blé**

**Objectif stratégique : Améliorer l'efficacité du CONAFB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé en vue de la prise en charge conséquente du plan d'actions de développement de la filière blé**

Le mandat spécifique assigné au mécanisme de concertation (Table régionale de concertation sur la filière blé et CONAFB) au cours de cette phase transitoire qui s'achève est l'instauration d'un dialogue entre les acteurs de la filière et l'élaboration d'un plan de développement de la filière assorti d'un plan d'actions à partager avec le Gouvernement et les partenaires financiers en vue de l'obtention de leur accompagnement dans la mise en œuvre.

La mise en œuvre de ce plan de développement requiert que soient revus le mandat, la composition et le niveau de représentativité au sein des organes du mécanisme de concertation ainsi que leurs méthodes de travail. L'objectif recherché est d'améliorer l'efficacité et de favoriser l'instauration de la crédibilité du CONAFB et de la Table régionale de concertation vis-à-vis de ses membres et partenaires.

Aussi le mandat du Conseiller à la filière blé va être axé principalement sur l'animation du mécanisme de concertation, le renforcement de partenariat entre les acteurs de la filière, le maintien des contacts entre les acteurs de la filière et les partenaires techniques et financiers ainsi que le suivi de la mise en œuvre du plan de développement de la filière.

## **8. CONCLUSION**

Le diagnostic des forces, faiblesses, menaces et opportunités réalisé dans une démarche d'approche filière a permis de :

- Se rendre compte que le blé produit au Mali peut être compétitif par rapport à l'importation.
- Dégager les axes stratégiques prioritaires auxquels des réponses appropriées ont été proposées pour concrétiser cette compétitivité.

Ces enjeux sont :

1. La création des conditions d'une compétitivité durable de la production nationale de blé par rapport à l'importation.

2. Le renforcement des effectifs et du niveau de perfectionnement de l'encadrement technique en matière de recherche, de culture du blé et de transformation artisanale.
3. Le renforcement de capacité des producteurs, des artisans transformateurs et de leurs organisations.
4. La facilitation, pour les organisations de producteurs et des artisans transformateurs, de l'accès à des financements adaptés.
5. Le renforcement du cadre de concertation des acteurs de la filière blé.

Les stratégies proposées pour faire face à ces enjeux offrent des pistes concrètes dont la mise en œuvre à court et moyen termes permettra d'asseoir de façon durable la compétitivité et d'appuyer le développement de la filière blé au Mali.

**Comité National de Concertation sur la Filière Blé  
CONAFIB**

---

---

**PLAN D' ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ**

---

---

Le plan stratégique de développement de la filière blé ci-dessus présenté, couvre la période de 2005 à 2009 il s'articule autour de cinq axes stratégiques.

Pour chaque axe stratégique, il a été identifié des objectifs stratégiques autour desquels sont regroupées une série d'actions prioritaires à exécuter.

Le plan d'actions ci-dessous présenté est la traduction fidèle du plan stratégique de développement de la filière blé.

Il précise pour chaque objectif stratégique :

- Les actions ou projets à réaliser.
- Les structures, organismes et acteurs chargés de la réalisation.
- Le chronogramme de réalisation.
- Les indicateurs.

PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ AU MALI

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COÛT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
I. Créer les conditions d'une compétitivité durable de la production nationale de blé par rapport à l'importation	1. <i>Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production</i>	a) Réhabiliter les anciens périmètres irrigués (2 444 ha) sommairement aménagés. <b>(P4)</b>	M.A (DNGR PNIR), PTF, CTD, PROJETS ONG, PRODUCTEURS	2005 – 2008	4.888.000.000	2444 ha sont réhabilités entre 2005 et 2008.
		b) Aménager 10 000 nouveaux ha à l'horizon 2009 conformément aux engagements du Gouvernement dans le cadre de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale. <b>(P1)</b>	M.A (DNGR PNIR), PTF	2005 – 2007	25.000.000.000	10 000 nouveaux ha sont aménagés en 2007.  Taux d'équipement (0- 40%) : 40 % des producteurs sont équipés ou louent les services des équipements agricoles.
		c) Définir et appliquer un plan de mécanisation adapté aux conditions socio-économique et agro-pédagogique de la région. <b>(P9)</b>	M.A (DNA), PTF, CTD, PRODUCTEURS	2005- 2009	10.000.000	30 % des producteurs font appel à ce service.
		d) Encourager le développement du service de l'irrigation privée.	PACCEM, PRODEPAM, AFRICARE, Opérateurs privés	2006- 2009	(PM)	Au moins 50% des producteurs utilisent Les semences sélectionnées et Au moins 40% des producteurs utilisent les engrais.
		e) Faciliter l'accès aux intrants (semences sélectionnées de blé, engrais et carburants) conformes aux besoins des producteurs et promouvoir leur utilisation. <b>(P10)</b>	DNA, IER, APCAM, OP, ONG, Service Semencier Opérateurs privés	2005- 2007	crédit SFD –(PM) exonération partielle DD	Tous les producteurs respectent le calendrier agricole.
		f) Faire respecter les itinéraires techniques par les producteurs (éviter le chevauchement des calendriers agricoles du blé et du riz).	DNA, ONG, OP et Projets	2006- 2009	Coûts d'encadrement à supporter par Budget DNA et les projets	

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
		<p>g) Procéder à des tests de culture de blé par les paysans de l'office du Niger dans la zone de Kogoni.</p> <p>h) Faciliter l'accès à la propriété foncière et réglementer le métayage et les autres formes d'exploitation des terres.</p>	<p>GMM IER, Office du Niger,</p> <p>GRM</p>	<p>2006- 2008</p> <p>2006-2008</p>	<p>200 millions Fcfa</p> <p>Pas de frais spécifiques pour le budget d'Etat</p>	<p>Le nombre de sites et de test sont déterminés et le résultat des tests de deux années existe.</p> <p>Existence d'acte de propriété foncière autorisant les producteurs à être propriétaires.</p>
	<b>2. Réduire les coûts de commercialisation</b>	<p>a) Désenclaver des zones de production par rapport à principale zone de consommation du blé grain ; en attendant accorder une subvention à la COMANAV. (P2)</p> <p>b) Analyser et décider le stade de livraison du blé à Baabahuu Jici.</p>	<p>GRM, PTF</p> <p>Assemblée Générale Baabahuu Jici</p>	<p>2005-2009</p> <p>2005</p>	<p>40 milliards FCFA dont 13.5 milliards sont déjà acquis ; en attendant subvention sur le transport COMANAV 10FCFA/kg</p> <p>Pas de coût pour Baabahuu jici</p>	<p>La route Niono-Léré-Niafunké est terminée.</p> <p>Assemblée Générale est tenue : Les frais de commercialisations diminuent.</p>
	<b>3. Redynamiser la recherche développement</b>	<p>a) Élaborer et adopter un protocole de recherche sur les variétés performantes de blé adaptées aux besoins du marché national.</p> <p>b) Élaborer et adopter une stratégie de production et de diffusion de semences sélectionnées.</p> <p>c) Rechercher le financement.</p>	<p>IER, Service semencier National, PACCEM, PRODEPAM, producteurs Service semencier, IER, National, PACCEM, PRODEPAM, DNA producteurs GRM, CONAFIB</p>	<p>2005</p> <p>2005</p> <p>2005-2006</p>	<p>Buget IER, PACCEM, PRODEPAM, Service Semencier</p> <p>PM</p> <p>Pas de coût spécifique<sup>6</sup></p>	<p>Un protocole de recherche est adopté.</p> <p>Une stratégie de production de Semences sélectionnées est adoptée. 100% du financement est obtenu.</p>

<sup>6</sup> Pas d'incidence financière additionnelle

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COÛT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
	<b>4. Protéger la production nationale (P11)</b>	a) Lutter contre la fraude à l'importation.	<b>MIC</b> , MEF	2005-2009	Pas de coût spécifique	Diminution des importations frauduleuses de 50% au moins. La part du blé produit localement est en constante augmentation.
b) Assurer la promotion commerciale des produits issus de la transformation artisanale nationale.		<b>PROJET D'APPUI</b> (à créer), Transformateurs, GRM	2005-2009	10.000.000 FCFA/An		
c) Interdire l'exonération fiscale et douanière sur l'importation des produits dérivés du blé concurrents des produits locaux.		<b>GRM</b> , CONAFIB	2006	Pas de coût spécifique	Un acte est pris dans ce sens et respecté	
	<b>5. Rendre les produits conformes aux normes de qualité exigées par le marché (P13)</b>	a) Élaborer le guide des normes de qualité à observer dans les transactions concernant le blé grain et les produits transformés à base de blé.	<b>MIC</b> , CONAFIB	2006	20.000.000 FCFA	Le guide est disponible.
		b) Renforcer le contrôle de qualité pour les produits similaires importés.	<b>MIC</b>	2006	Pas de coût spécifique	Le contrôle est effectif (existence de PV de contrôle.)
	<b>6. Inciter les investisseurs privés à intervenir dans la filière blé</b>	a) Informer promoteurs potentiels à travers les contacts individuels et l'organisation des conférences des investisseurs sur les potentialités, les opportunités qu'offre la filière blé au Mali.	<b>MPSP, MA</b> , CONAFIB	2005-2006	2.000.000 FCFA	Rapport de conclusions et recommandations des rencontres

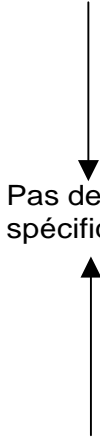
AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COÛT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
II. Assurer le renforcement des effectifs et du niveau de perfectionnement de l'encadrement technique	<i>Respecter les normes d'encadrement et renforcer le niveau de technicité de l'encadrement</i>  (P12)	a) Évaluer les besoins d'encadrement pour chaque maillon et les satisfaire.	MA, DNA, Projets	2006	PM	Rapport d'évaluation des besoins et rapport d'exécution
		b) Assurer le perfectionnement des encadreurs.	MA, PSAOP, PTF	2006-2007		Rapport d'exécution des programmes de formation disponibles (n% de réalisation)
		c) Constituer et tenir à jour un recueil de fiches techniques à l'attention des différents groupes d'encadreurs.	GRM (MA)	2006-2009		Le recueil est disponible
			MA, PSAOP, PTF	2006-2009		La décision de prime de rendement est prise
		d) Motiver l'encadrement en fonction des résultats.	GRM (MA), Communes de Tombouctou	2005-2009		Existence des conventions d'acquisition de financement
e) Rechercher le financement.						

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
III. Assurer le renforcement de capacité des producteurs, des artisans transformateurs et de leurs organisations	1. <i>Amener les producteurs à adopter des pratiques, par le biais de la formation, qui réduisent coûts de production et améliorent leurs revenus</i> (P5)	<p>a) Le choix des thèmes et des modules de formation est fait de façon consensuelle.</p> <p>b) Former les producteurs à la maîtrise des itinéraires techniques du blé et du riz.</p> <p>c) Former les producteurs à la maîtrise matériels agricoles introduits dans le cadre du plan de mécanisation.</p> <p>d) Aider à comprendre les principales composantes du coût de production et à quelles conditions le coût de production peut être diminué.</p> <p>e) Apprendre aux producteurs ce qu'est le système collectif de mise en marché et les facteurs de succès de ce système.</p> <p>f) Apprendre aux producteurs les fondements et le rôle d'organisation paysanne.</p> <p>g) Former les producteurs à la maîtrise des techniques de contrôle de qualité.</p>	Structures techniques du MA (DNA, IER, CPS etc.), Projets et Programmes	2005-2009	<p style="text-align: center;">↓</p> <p>200.000.000 FCFA/AN pour 110 coopératives pour les objectifs 1 et 2</p> <p style="text-align: center;">↑</p>	<p>Le protocole de collaboration entre les structures d'appui est disponible</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p> <p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p>

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
	<p>2. <b>Assurer le renforcement de capacité des organisations de producteurs de blé</b> (P6)</p>	<p>a) Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les fondements et le rôle d'une organisation paysanne et ce qu'est la démocratie au sein d'une organisation paysanne.</p> <p>b) Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les facteurs de succès et les avantages pour les paysans d'un système de mise en marché collectif.</p> <p>c) Former les responsables des organisations de producteurs aux techniques d'entreposage et de contrôle de qualité.</p> <p>d) Initier les responsables des organisations de producteurs au montage et à la gestion du crédit agricole, à la prévision budgétaire et à l'interprétation des états financiers.</p> <p>e) Initier les responsables des organisations de producteurs à la compréhension du concept de l'approche « Genre ».</p>	<p>Structures techniques du <b>MA (DNA, IER, CPS etc.)</b>, Projets et Programmes</p>	<p>2005-2009</p>	<p style="text-align: center;">↑</p>	<p>La vie démocratique des organisations de producteurs se développe et n% des organisations encadrées sont de plus en plus compétentes et représentatives.</p>

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COÛT INDICATIF Fcfa	INDICATEURS
	3. <i>Aider les organisations des artisans transformateurs à formuler un projet d'appui à la promotion de leurs produits transformés à base de blé</i> (P3)	a) Formulation d'un programme d'appui à la promotion des organisations des artisans transformateurs de blé (composante formation, équipements de transformation, accès au crédit et promotion commerciale des produits transformés au Mali).  b) Mise en œuvre du Programme.	MPFEF, Projets et programmes en activités sur le blé, structures techniques MA, collectivités Décentralisées  MPFEF, Projets et programmes en activités sur le blé, structures techniques MA, Communes	2005-2006  2006-2009	30.000.000 FCFA  (Pour Mémoire)	Le programme est formulé et adopté.  Le programme est financé et opérationnel.
IV. Faciliter blé l'accès à des financements adaptés aux organisations de producteurs et d'artisans transformateurs de blé	1. <i>Améliorer la couverture géographique des (SFD)</i>  2. <i>Réduire les taux d'intérêts des crédits et simplifier les procédures</i>  (P7) ET (P8)	a) Étudier la faisabilité de la réduction des charges d'installation des SFD par la prise en charge partielle ou totale des coûts de réalisation ou de loyer des infrastructures par les communes et la région concernées.  b) Demander à l'État de rechercher des prêts concessionnels en vue soit de les rétrocéder à des conditions avantageuses aux SFD, soit de constituer un fonds de garantie et/ou de bonification.  c) Étudier la faisabilité de la simplification des procédures de constitution, d'examen et de gestion des dossiers de crédit en vue de la réduction des charges afférentes.	MEF, MA, PTF, <b>Cellule appui SFD</b> , CONAFIB	2005-2006	10.000.000 FCFA  Pas de coût spécifique <sup>7</sup>  5.000.000 FCFA	L'étude de faisabilité est réalisée  La couverture géographique des SFD dans les zones de production de blé se densifie, les taux d'intérêts connaissent une baisse (inférieur à 13%) et les crédits alloués sont en constante progression.  L'étude de faisabilité est réalisée

<sup>7</sup> Pas d'incidence financière.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
V. Renforcer le cadre de concertation des acteurs de la filière blé	<i>Améliorer l'efficacité du CONAFIB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé</i>	<p>a) Revoir la composition et le mandat ainsi que le niveau de représentation des membres du CONAFIB et de la Table régionale de concertation.</p> <p>b) Améliorer la méthode de travail du CONAFIB par la mise en place de commissions techniques ou groupes de travail pour une meilleure prise en charge des actions et projets du plan d'actions.</p> <p>Revoir le mandat du conseiller à la filière blé en vue de l'adapter au contexte de la mise en œuvre du plan d'actions.</p>	<b>MA</b> , CONAFIB, Coopération canadienne et autres PTF	2005	 <p>Pas de coût spécifique</p>	<p>Les textes portant création et fonctionnement du CONAFIB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé sont relus et adoptés.</p> <p>Le nouveau mandat du conseiller à la filière blé est adopté.</p>

**NB :**

- Les annotations P1 à P13 constituent les ordres de priorités définis par les acteurs de la filière blé pour la réalisation des activités prioritaires ci-dessus mentionnées.
- Dans la colonne Responsable, la structure en gras est le responsable de l'exécution de l'activité.

**Comité National de Concertation sur la Filière Blé  
CONAFIB**

---

---

**PLAN D' ACTIONS TRIENNAL DES ACTIVITÉS PRIORITAIRES DE LA  
FILIÈRE BLÉ**

---

---

Suite à l'adoption du Plan stratégique de développement de la filière blé et de son plan d'action quinquennal (2005- 2009) courant mai 2005, le CONAFIB a estimé que toutes les activités prévues n'ont pas la même importance et le même degré d'urgence. Aussi les ressources financières mobilisables doivent être orientées prioritairement sur les activités pouvant avoir des impacts significatifs, rapide et durables sur la filière blé.

Pour ces raisons le CONAFIB a adopté un plan d'action triennal (2005 – 2007) avec pour objectif d'orienter les ressources pour la mise en œuvre diligente des activités ou projets jugés comme la priorité des priorités.

**Les activités sont donc classées par ordre de priorité indépendamment des enjeux et des objectifs stratégiques.**

**AXE STRATEGIQUE I: Créer les conditions d'une compétitivité durable de la production nationale de blé par rapport à l'importation**

**Objectif stratégique 1 : Augmenter la production et la productivité et Réduire les coûts de production**

**Actions prioritaires :**

1. Réhabiliter les anciens périmètres irrigués (2.444 ha) sommairement aménagés.
2. Aménager 10.000 ha nouveaux à l'horizon 2007 conformément aux engagements du Gouvernement dans le cadre de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale.
3. Définir et appliquer un plan de mécanisation adapté aux conditions socio-économique et agro- pédagogique de la région.
4. Faciliter l'accès aux semences sélectionnées de blé conformes aux besoins du marché et aux engrais et promouvoir leur utilisation : Il s'agit de rendre les rendre disponible et permettre aux producteurs d'avoir accès à des crédits adaptés (SFD notamment).

**Objectif stratégique 2 : Réduire les coûts de commercialisation**

**Actions prioritaires :**

1. Désenclaver des zones de production par rapport à principale zone de consommation (Bamako/Koulikoro) du blé grain en vue de la réduction du poids des coûts de transport sur le prix de revient du blé produit au Mali; en attendant l'Etat accordera une subvention à la COMANAV dans le cadre du contrat plan avec cette entreprise. Le montant de la subvention devant être déterminé annuellement.
2. Réétudier le stade de livraison du blé à Baabahuu Jici par les producteurs membres au moment du calcul du prix de cession : des économies sont possibles sur les coûts de transport de blé entre les CTV et Le magasin central de Baabahuu Jici en vue de rendre plus compétitif.

### **Objectif stratégique 3 : Redynamiser la recherche développement**

#### **Actions prioritaires :**

1. Élaborer et adopter une stratégie de production et de diffusion de semences sélectionnées avec la participation de la DNAMR, de l'IER, du Programme semencier National, du représentant des producteurs.

### **Objectif stratégique 4 : Protéger la production nationale**

#### **Actions prioritaires :**

1. Lutter contre la fraude à l'importation.
2. Assurer la promotion commerciale des produits issus de la transformation artisanale nationale.
3. Interdire l'exonération fiscale et douanière sur l'importation des produits dérivés du blé concurrents des produits locaux.

### **Objectif stratégique 5 : Rendre les produits conformes aux normes de qualité exigées par le marché**

#### **Actions prioritaires :**

1. Élaborer et mettre à la disposition des producteurs, artisans transformateurs, les distributeurs et les services de contrôle le guide des normes de qualité à observer dans les transactions concernant le blé et les produits transformés à base de blé.
2. Renforcer le contrôle de qualité pour les produits similaires importés.

### **AXE STRATEGIQUE II : Assurer le renforcement des effectifs et du niveau de perfectionnement de l'encadrement technique en matière de recherche, de culture du blé et de transformation artisanale**

#### **Objectif stratégique : Respecter les normes d'encadrement et renforcer le niveau de technicité des ressources chargées de l'encadrement**

#### **Actions prioritaires :**

1. Évaluer les besoins d'encadrement pour chaque maillon (Production, recherche, transformation et les satisfaire par redéploiement, recrutement et contrat d'assistance).
2. Assurer le perfectionnement par des stages et des voyages d'étude dans le cadre de la coopération sud-sud (Maroc, Algérie etc.) ou triangulaire (Maroc ou Algérie/Mali/ Pays ou organisme de financement).
3. Constituer et tenir à jour une documentation technique à l'attention des différents groupes d'encadreurs (recherche, production et transformation artisanale).
4. Motiver l'encadrement en fonction des résultats par le biais de paiements des primes.
5. Rechercher le financement.

**AXE STRATEGIQUE III : Assurer le renforcement de capacité des producteurs, des artisans transformateurs et de leurs organisations**

**Objectif stratégique 1 : Amener les producteurs à adopter des pratiques, par le bief de la formation, qui réduisent coûts de production et améliorent leurs revenus**

**Actions prioritaires :**

1. Le choix des thèmes et des modules de formation est fait de façon consensuelle par les différentes structures d'encadrement représentées sur le terrain.
2. Former les producteurs à la maîtrise des itinéraires techniques du blé et du riz.
3. Former les producteurs à la maîtrise matériels agricoles introduits dans le cadre du plan de mécanisation.
4. Aider à comprendre les principales composantes du coût de production et à quelles conditions le coût de production peut être diminué.
5. Apprendre aux producteurs ce qu'est le système collectif de mise en marché et les facteurs de succès de ce système.
6. Apprendre aux producteurs les fondements et le rôle d'organisation paysanne.
7. Former les producteurs à la maîtrise des techniques de contrôle de qualité.

**Objectif stratégique 2 : Assurer le renforcement de capacité des organisations de producteurs de blé**

**Actions prioritaires :**

1. Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les fondements et le rôle d'une organisation paysanne et ce que c'est que la démocratie au sein d'une organisation paysanne.
2. Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les facteurs de succès et les avantages pour les paysans d'un système de mise en marché collectif.
3. Former les responsables des organisations de producteurs aux techniques d'entreposage et de contrôle de qualité.
4. Initier les responsables des organisations de producteurs au montage et à la gestion du crédit agricole, à la prévision budgétaire et à l'interprétation des états financiers.
5. Initier les responsables des organisations de producteurs à la compréhension du concept de l'approche « Genre ».

**Objectif stratégique 3 : Aider les organisations des artisans transformateurs de la région de Tombouctou à formuler un projet d'appui à la promotion de leurs produits transformés à base de blé**

1. Formulation d'un programme d'appui à la promotion des organisations des artisans transformateurs de blé (composante formation, équipements de transformation, accès au crédit et promotion commerciale des produits transformés au Mali).

2. Mise en œuvre du Programme.

**AXE STRATEGIQUE IV: Faciliter pour les organisations de producteurs et des artisans transformateurs de blé l'accès à des financements adaptés**

**Objectif stratégique1** : *Améliorer la couverture géographique des structures de financement Décentralisé (SFD), par des méthodes incitatives, en vue d'une Accessibilité plus facile des producteurs et des artisans transformateurs de blé*

**Objectif stratégique2** : *Réduire les taux d'intérêt des crédits et simplifier les procédures de constitution et d'examen des dossiers de crédit*

**Actions prioritaires :**

1. Étudier la faisabilité de la réduction des charges d'installation des SFD pour leurs nouvelles implantations dans le cadre de l'amélioration de la couverture géographique, par la prise en charge partielle ou totale des coûts de réalisation ou de loyer des infrastructures par les communes et la région concernées. Il reste entendu que le développement des activités économiques qui en découlera favorisera l'augmentation des ressources budgétaires des communes concernées.
2. Demander à l'Etat de rechercher des prêts concessionnels en vue soit de les rétrocéder à des conditions douces aux SFD, soit de constituer un fonds de garantie et/ou de bonification.
3. Étudier la faisabilité de la simplification des procédures de constitution, d'examen et de gestion des dossiers de crédit en vue de la réduction des charges y afférentes.

**AXE STRATEGIQUE V : Renforcer le cadre de concertation des acteurs de la filière blé**

**Objectif stratégique** : *Améliorer l'efficacité du CONAFIB et de la Table Régionale de concertation sur la filière blé en vue de la prise en charge conséquent du plan d'action de développement de la filière blé.*

**Actions prioritaires :**


1. Revoir la composition et le mandat ainsi que le niveau de représentation des membres du CONAFIB et de la Table Régionale de Concertation par la relecture du Décret N° 04 122/PM- RM du 20 Avril 2004 et de la Décision N° 038/GR- T-CAB du 02 Mars 2004.
2. Améliorer la méthode de travail du CONAFIB par la création en son sein des commissions techniques ou groupes de travail constitués cadres techniques et de consultants (si nécessaire) en vue d'une meilleure prise en charge des actions et projets du plan d'action.
3. Revoir le mandat du conseiller à la filière blé en vue de l'adapter au contexte de la mise en œuvre du plan d'action.

**PLAN D'ACTION TRIENNAL DES ACTIVITES PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ AU MALI**

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fca	INDICATEURS
1	Aménager 10 000 nouveaux ha à l'horizon 2009 conformément aux engagements du Gouvernement dans le cadre de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale.	<i>Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production</i>	M.A (DNGR PNIR), PTF	2005 – 2007	<b>25.000.000.000</b>	10 000 nouveaux ha sont aménagés en 2007.
2	<p>a) Désenclaver des zones de production par rapport à principale zone de consommation du blé grain ; en attendant accorder une subvention à la COMANAV.</p> <p>b) Analyser et décider le stade de livraison du blé à Baabahuu Jici.</p>	<i>Réduire les coûts de commercialisation</i>	<p>GRM, PTF</p> <p>Assemblée Générale Baabahuu Jici</p>	<p>2005-2007</p> <p>2005</p>	<p><b>40 milliards</b> FCFA dont 13.5 milliards sont déjà acquis ; en attendant subvention sur le transport COMANAV <b>10FCFA/kg</b></p> <p>Pas de coût pour Baabahuu jici</p>	<p>Le financement est acquis et La route Niono-Léré-Niafunké est en cours de réalisation</p> <p>Le contrat plan Etat /COMANAV prends en compte la subvention transport</p> <p>Assemblée Générale est tenue : Les frais de commercialisations diminuent.</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
3	<p>a) Formulation d'un programme d'appui à la promotion des organisations des artisans transformateurs de blé (composante formation, équipements de transformation, accès au crédit et promotion commerciale des produits transformés au Mali).</p> <p>b) Mise en œuvre du Programme.</p>	<p><i>Aider les organisations des artisans transformateurs à formuler un projet d'appui à la promotion de leurs produits transformés à base de blé</i></p>	<p>MPFEF, Projets et programmes en activités sur le blé, structures techniques MA, collectivités Décentralisées</p> <p>MPFEF, Agences d'exécution de projets, structures techniques MA, Communes</p>	<p>2005-2006</p> <p>2006-2007</p>	<p><b>30.000.000</b> FCFA</p> <p>(Pour Mémoire)</p>	<p>Le programme est formulé et adopté.</p> <p>Le programme est financé et opérationnel.</p>
4	<p>Réhabiliter les anciens périmètres irrigués (2 444 ha) sommairement aménagés.</p>	<p><i>Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production</i></p>	<p>M.A (DNGR PNIR), PTF, CTD, PROJETS ONG, PRODUCTEURS</p>	<p>2005 – 2007</p>	<p><b>2.932.000.000</b> sur un financement total de 4.888.000.000</p>	<p>1466 ha sont réhabilités entre 2005 et 2007.</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
5	<p>a) Le choix des thèmes et des modules de formation est fait de façon consensuelle.</p> <p>b) Former les producteurs à la maîtrise des itinéraires techniques du blé et du riz.</p> <p>c) Former les producteurs à la maîtrise matériels agricoles introduits dans le cadre du plan de mécanisation.</p> <p>d) Aider à comprendre les principales composantes du coût de production et à quelles conditions le coût de production peut être diminué.</p> <p>e) Apprendre aux producteurs ce qu'est le système collectif de mise en marché et les facteurs de succès de ce système.</p> <p>f) Apprendre aux producteurs les fondements et le rôle d'organisation paysanne.</p> <p>g) Former les producteurs à la maîtrise des techniques de contrôle de qualité.</p>	<p><i>Amener les producteurs à adopter des pratiques, par le biais de la formation, qui réduisent coûts de production et améliorent leurs revenus</i></p>	<p>Structures techniques du <b>MA (DNA, IER, CPS etc.)</b>, Projets et Programmes</p>	<p>2005-2007</p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p><b>600.000.000</b> pour 110 coopératives pour les objectifs <b>1 et 2</b></p> <p style="text-align: center;">↑</p>	<p>Rapport bilan des activités : n% de producteurs sont formés</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fca	INDICATEURS
6.	<p>a) Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les fondements et le rôle d'une organisation paysanne et ce qu'est la démocratie au sein d'une organisation paysanne.</p> <p>b) Apprendre aux dirigeants des organisations de producteurs les facteurs de succès et les avantages pour les paysans d'un système de mise en marché collectif.</p> <p>c) Former les responsables des organisations de producteurs aux techniques d'entreposage et de contrôle de qualité.</p> <p>d) Initier les responsables des organisations de producteurs au montage et à la gestion du crédit agricole, à la prévision budgétaire et à l'interprétation des états financiers.</p> <p>e) Initier les responsables des organisations de producteurs à la compréhension du concept de l'approche « Genre ».</p>	<p><i>Assurer le renforcement de capacité des organisations de producteurs de blé</i></p>	<p>Structures techniques du <b>MA (DNA, IER, CPS etc.)</b>, Projets et Programmes</p>	<p>2005-2007</p>	<p>N°5</p> 	<p>La vie démocratique des organisations de producteurs se développe et n% des organisations encadrées sont de plus en plus compétentes et représentatives</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
7.	<p>a) Étudier la faisabilité de la réduction des charges d'installation des SFD par la prise en charge partielle ou totale des coûts de réalisation ou de loyer des infrastructures par les communes et la région concernées.</p> <p>b) Demander à l'État de rechercher des prêts concessionnels en vue soit de les rétrocéder à des conditions avantageuses aux SFD, soit de constituer un fonds de garantie et/ou de bonification.</p> <p>c) Étudier la faisabilité de la simplification des procédures de constitution, d'examen et de gestion des dossiers de crédit en vue de la réduction des charges afférentes.</p>	<p><i>Améliorer la couverture géographique des (SFD)</i></p> <p><i>Réduire les taux d'intérêts des crédits et simplifier les procédures</i></p>	MEF, MA, PTF, <b>Cellule appui SFD</b> , CONAFIB	2005-2006	<p><b>10.000.000 en année 1</b></p> <p>Pas de coût spécifique<sup>8</sup></p> <p><b>5.000.000 en année 1</b></p>	<p>L'étude de faisabilité est réalisée</p> <p>La couverture géographique des SFD dans les zones de production de blé se densifie, les taux d'intérêts connaissent une baisse (inférieur à 13%) et les crédits alloués sont en constante progression.</p> <p>L'étude de faisabilité est réalisée</p>

<sup>8</sup> Pas d'incidence financière.

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fca	INDICATEURS
8.	Définir et appliquer un plan de mécanisation adapté aux conditions socio-économique et agro-pédagogique de la région.	<i>Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production</i>	<b>M.A</b> (DNA), PTF, CTD, PRODUCTEURS	2005- 2007	<b>10.000.000 en année 1</b>	Taux d'équipement (0- 40%) : 30 % des producteurs sont équipés ou louent les services des équipements agricoles.
9.	a) Faciliter l'accès aux intrants (semences sélectionnées de blé, engrais et carburants) conformes aux besoins des producteurs et promouvoir leur utilisation.  b) Élaborer et adopter une stratégie de production et de diffusion de semences sélectionnées.	<i>Augmenter la production et la productivité et réduire les coûts de production</i>	<b>DNA</b> , IER, APCAM, OP, ONG, Service Semencier Opérateurs privés  <b>Service semencier</b> , IER, National, PACCEM, PRODEPAM, DNA producteurs	2005- 2007  2005	Crédit SFD –(PM) exonération partielle DD <sup>9</sup>  <b>PM</b>	Au moins 50% des producteurs utilisent Les semences sélectionnées et Au moins 40% des producteurs utilisent les engrais.  Une stratégie de production de semences sélectionnées est adoptée.

<sup>9</sup> Facilité d'accès au crédit SFD et éventuellement exonération partielle des droits de douane.

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
10.	<p>a) Lutter contre la fraude à l'importation.</p> <p>b) Assurer la promotion commerciale des produits issus de la transformation artisanale nationale.</p> <p>c) Interdire l'exonération fiscale et douanière sur l'importation des produits dérivés du blé concurrents des produits locaux.</p>	<i>Protéger la production nationale</i>	<p>MIC, MEF</p> <p>PROJET D'APPUI (à créer), Transformateurs, GRM</p> <p>GRM, CONAFIB</p>	<p>2005-2009</p> <p>2005-2007</p> <p>2006</p>	<p>Pas de coût spécifique</p> <p><b>30.000.000</b> sur trois ans</p> <p>Pas de coût spécifique</p>	<p>Diminution des importations frauduleuses de 50% au moins.</p> <p>La part du blé produit localement est en constante augmentation.</p> <p>Un acte est pris dans ce sens et respecté</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COÛT INDICATIF fcfa	INDICATEURS
11.	<p>a) Évaluer les besoins d'encadrement pour chaque maillon et les satisfaire.</p> <p>b) Assurer le perfectionnement des encadreurs.</p> <p>c) Constituer et tenir à jour un recueil de fiches techniques à l'attention des différents groupes d'encadreurs.</p> <p>d) Motiver l'encadrement en fonction des résultats.</p> <p>e) Rechercher le financement</p>	<p><i>Respecter les normes d'encadrement et renforcer le niveau de technicité de l'encadrement</i></p>	<p>MA, DNA, Projets</p> <p>MA, PSAOP, PTF</p> <p>GRM (MA)</p> <p>MA, PSAOP, PTF</p> <p>GRM (MA), Communes de Tombouctou</p>	<p>2006</p> <p>2006-2007</p> <p>2006-2007</p> <p>2006-2007</p> <p>2005-2006</p>	<p>PM</p>	<p>Rapport d'évaluation des besoins et rapport d'exécution</p> <p>Rapport d'exécution des programmes de formation disponible (n% de réalisation)</p> <p>Le recueil est disponible</p> <p>La décision de prime de rendement est prise</p> <p>Existence des conventions d'acquisition de financement</p>
12.	<p>a) Élaborer le guide des normes de qualité à observer dans les transactions concernant le blé grain et les produits transformés à base de blé.</p> <p>b) Renforcer le contrôle de qualité pour les produits similaires importés.</p>	<p><i>Rendre les produits conformes aux normes de qualité exigées par le marché</i></p>	<p>MIC, CONAFIB</p> <p>MIC</p>	<p>2006</p> <p>2006</p>	<p>20.000.000</p> <p>Pas de coût spécifique</p>	<p>Le guide est disponible.</p> <p>Le contrôle est effectif (existence de PV de contrôle.)</p>

N°	ACTIVITÉS ET PROJETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RESPONSABLES	CHRONOGRAMME	COUT INDICATIF fca	INDICATEURS
13.	<p>a) Revoir la composition et le mandat ainsi que le niveau de représentation des membres du CONAFIB et de la Table régionale de concertation.</p> <p>b) Améliorer la méthode de travail du CONAFIB par la mise en place de commissions techniques ou groupes de travail pour une meilleure prise en charge des actions et projets du plan d'actions.</p> <p>c) Revoir le mandat du conseiller à la filière blé en vue de l'adapter au contexte de la mise en œuvre du plan d'actions.</p>	<p><i>Améliorer l'efficacité du CONAFIB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé</i></p>	<p>MA, CONAFIB, Coopération canadienne et autres PTF</p>	<p>2005</p>	<p style="text-align: center;">↓ Pas de coût spécifique ↑</p>	<p>Les textes portant création et fonctionnement du CONAFIB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé sont relus et adoptés.</p> <p>Le nouveau mandat du conseiller à la filière blé est adopté.</p>

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.